Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

SDE 07 Ardèche énergies

**COMITÉ SYNDICAL**
**ADMINSTRATION GENERALE**
**Délibération n°2**

## SEANCE DU 19 MAI 2025

L'an 2025, le 19 mai à **9h30**, s'est réuni à ALISSAS, le Comité syndical du SDE07, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 99
Membres présents : 53
Pouvoirs : 1
Excusés : 19
Membres votants : 53

**OBJET : STRATEGIE TE07 2025-2030**

Le Président explique aux membres du Comité syndical le travail engagé depuis l'été 2024 par le Bureau Syndical et le CODIR à la construction d'une stratégie pour notre collectivité pour les années à venir, fidèle à nos valeurs et engagements dans la lignée et le respect des réalisations accomplies jusqu'ici.

Rappelons qu'elle est aussi le résultat d'une consultation effectuée auprès des élus de terrain. En effet, au printemps 2024, des réunions d'arrondissement ont été menées à Privas, Aubenas, St Clair afin de, tous, vous rencontrer, vous écouter sur des sujets allant de la représentativité, aux financements en passant par les compétences. Ces tables rondes ont donné lieu à des synthèses dont nous nous sommes enrichis et qui ont permis de contribuer à cette vision partagée que je vous livre dans les grandes lignes et qui fera l'objet de la publication du document officiel ci-annexé à la présente délibération soumise à votre approbation.

Pour mémoire, le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche, devenu Territoire d'Energie Ardèche en 2025, joue un rôle clé dans la gestion et le développement des infrastructures énergétiques sur notre territoire : distribution publique d'électricité, éclairage public et promotion des énergies renouvelables. Fort de notre expertise et de nos compétences techniques, nous optimisons ces infrastructures depuis 60 ans pour nos collectivités adhérentes et leurs habitants. Face aux défis de la transition énergétique mondiale, nous devons nous adapter.
Voici nos objectifs pour les 5 années à venir :

- Développer sur notre territoire la gestion intelligente de l'énergie grâce aux innovations technologiques
- Renforcer notre accompagnement en termes d'optimisation et de rénovation auprès de nos collectivités adhérentes
- Accélérer la transition vers les énergies renouvelables locales

Notre ligne de conduite pour les années à venir sera donc d'accompagner nos collectivités afin d'optimiser leur performance énergétique.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

Quant au domaine des énergies renouvelables, là aussi plusieurs axes sont d'ores et déjà programmés :

- Moderniser notre réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Implanter notre première station de gaz naturel (bio GnV)
- Construire 100centrales photovoltaïques
- Déployer 20 installations d'auto consommations collectives sur l'Ardèche
- Installer 2 microgrids en zones rurales
- Pérenniser notre prestation d'accompagnement sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguées
- Pérenniser la délégation du fonds chaleur

Enfin, pour encadrer et garantir une sécurité juridique et financière à l'ensemble des actions menées par les services, les fonctions support auront pour objectif de mettre en place des outils et des procédures garantissant une mise en œuvre optimale de vos projets énergétiques.

Le Comité Syndical,

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- ✓ **DECIDE d'adopter la stratégie 2025-2030 présentée par le Président,**
- ✓ **AUTORISE le Président à éditer la publication de stratégie telle que déclinée en annexe de la délibération et à la diffuser à l'ensemble de nos parties prenantes.**

Le Président
Patrick COUDENE

Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

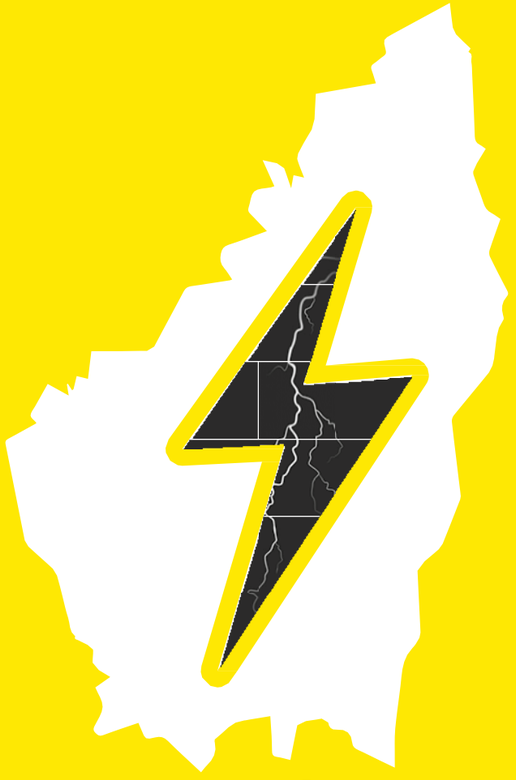

# STRATÉGIE 2025-2030

territoire d'énergie
ARDÈCHE

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

# I. INTRODUCTION

*Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche, devenu Territoire d'Énergie Ardèche en 2025, joue un rôle clé dans la gestion et le développement des infrastructures énergétiques sur notre territoire : distribution publique d'électricité, éclairage public et promotion des énergies renouvelables. Fort de notre expertise et de nos compétences techniques, nous optimisons ces infrastructures depuis 60 ans pour nos collectivités adhérentes et leurs habitants. Face aux défis de la transition énergétique mondiale, nous devons nous adapter. Voici nos objectifs pour les 5 années à venir.*

- ***Développer sur notre territoire la gestion intelligente de l'énergie, grâce aux innovations technologiques***
- ***Renforcer notre accompagnement en termes d'optimisation et de rénovation auprès de nos collectivités adhérentes***
- ***Accélérer la transition vers les énergies renouvelables locales***

*Notre ligne de conduite : accompagner nos collectivités afin d'optimiser leur performance énergétique.*

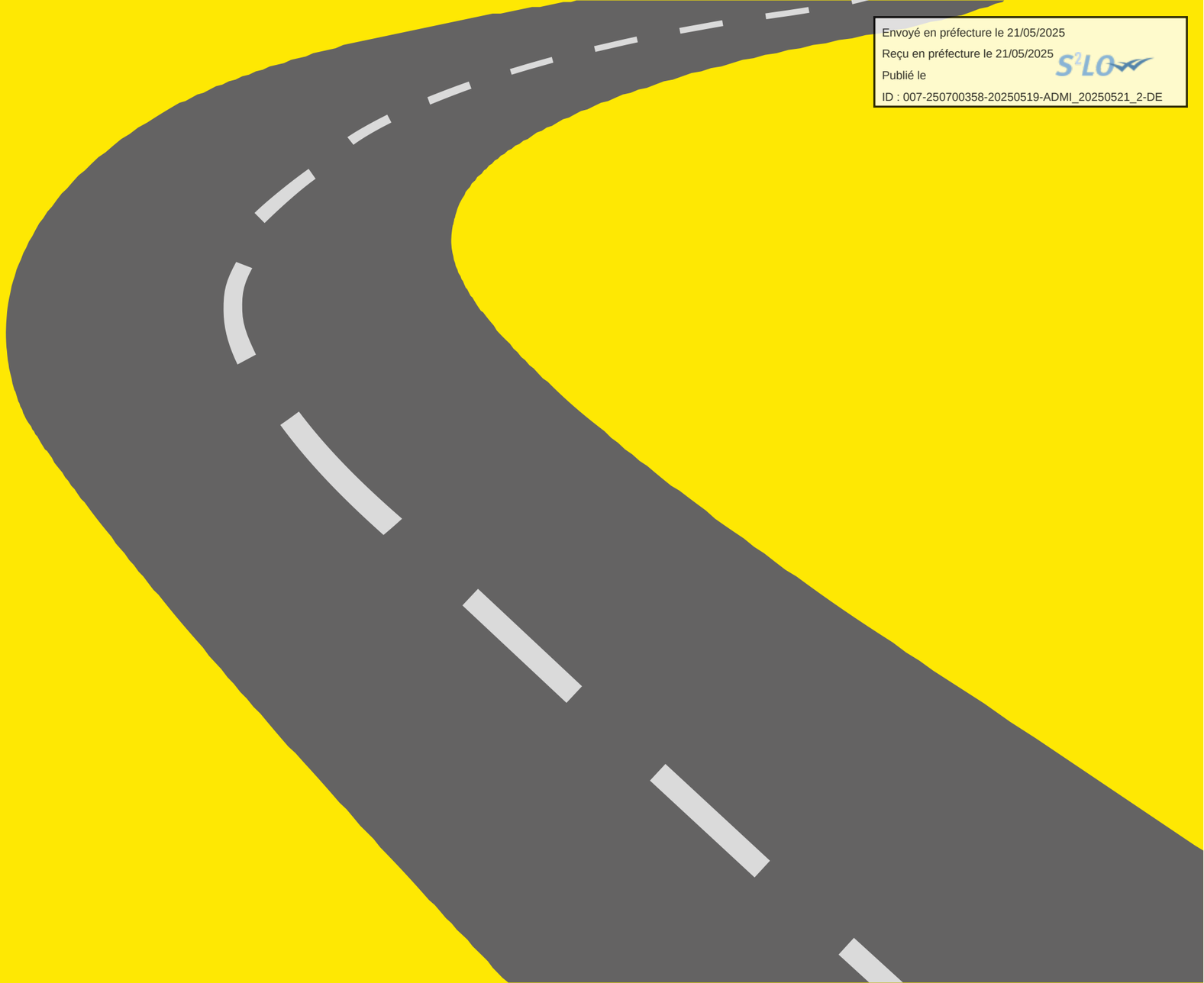

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

# NOS GRANDES ORIENTATIONS POUR 2030

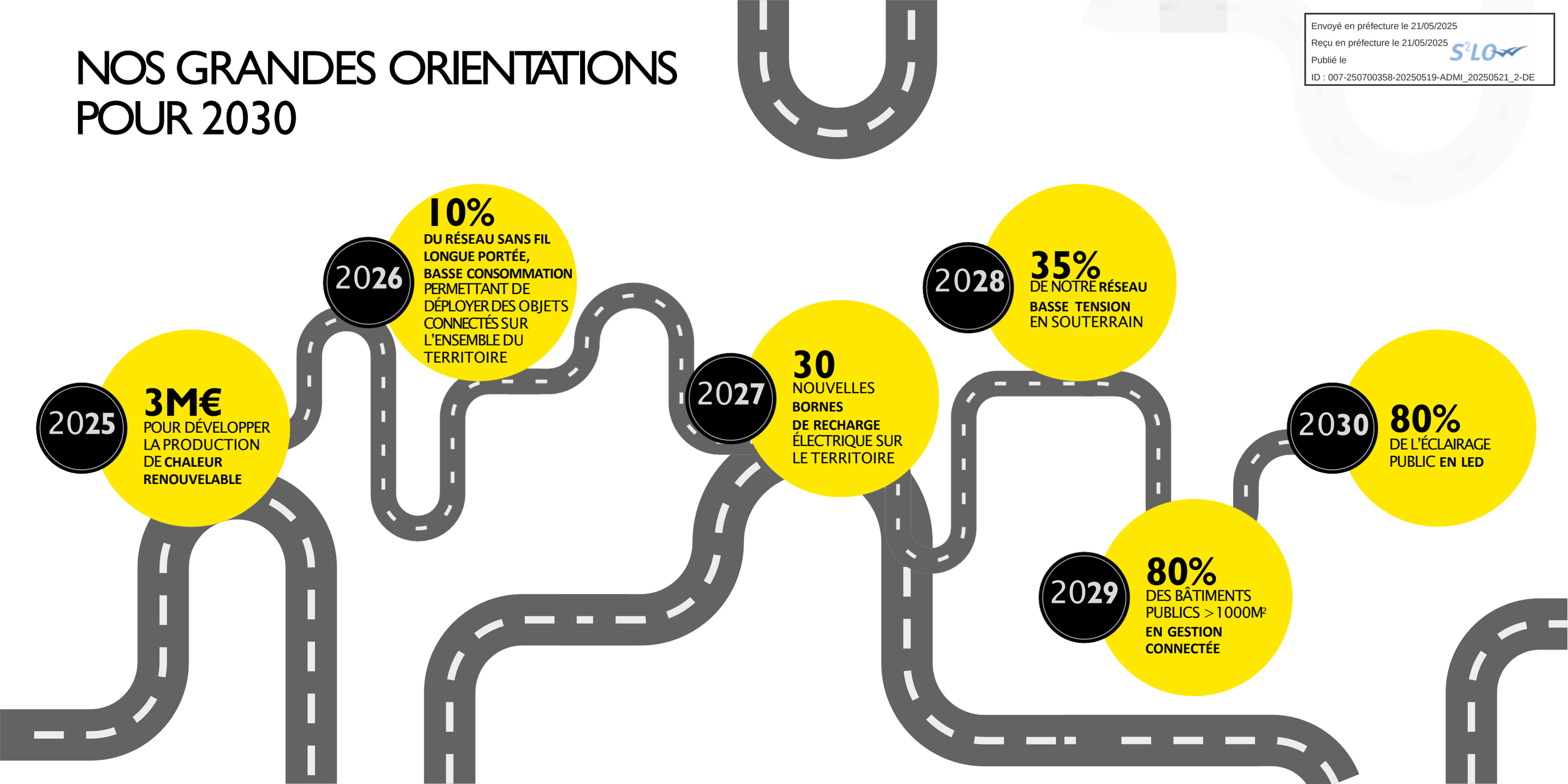

# UNE ÉVOLUTION STRUCTURELLE ET ORGANISATIONNELLE

## NOTRE OBJECTIF

**Coordonner notre « Puissance en réseau » : avancer ensemble vers la performance énergétique.**

## NOTRE PLAN D'ACTIONS 2025-2030

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

- **Initier notre démarche RSE**
  - 2024 : réalisation du diagnostic de notre politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
  - 2025–2026 : réflexion stratégique sur nos grandes orientations RSE
  - 2026–2030 : mise en œuvre de nos orientations, avec planification et indicateurs de performance

- **Favoriser l'implication des élus dans la prise de décision grâce à des réunions régulières sur tout le territoire**
  - Délocalisation de nos instances dans les communes tous les mois
  - Création de commissions thématiques

- **Refonte de nos statuts pour adapter le mode de représentativité des collectivités adhérentes, en fonction des compétences auxquelles elles adhèrent**

- **Mise en marche de notre nouvelle stratégie de communication**
  - Organiser des moments d'échanges réguliers, formels et informels
  - Refonte de notre internet–extranet de manière à en faire une réelle plateforme d'information et d'échange
  - Organiser des webinaires thématiques à destination des élus et de leurs collaborateurs (4/an)
  - Organiser des visites de chantier à destination des élus et de leurs collaborateurs afin d'apprécier techniquement les réalisations (45 visites/an)

- **Développer de nouvelles compétences**
  - Réseau d'objets connectés
  - Service de gestion des données avec l'Intelligence Artificielle

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

# 2.
# OBJECTIFS PAR COMPÉTENCE

# ÉLECTRIFICATION

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

## NOTRE OBJECTIF

**Aménager, sécuriser, contrôler les réseaux de distribution publique d'électricité.**

### NOS MISSIONS

Notre compétence Électrification consiste à développer et à moderniser les infrastructures électriques pour fournir un accès fiable à l'électricité dans les zones rurales. Cet accès améliore la qualité de vie et en soutient le développement économique local.

### EN PRATIQUE

- **Extension de lignes électriques en aérien ou souterrain** (alimenter une nouvelle habitation, un agriculteur, un commerce, une industrie, etc.)
- **Renforcement ou fiabilisation de lignes : nous adaptons le réseau électrique** afin de sécuriser et d'améliorer la qualité de la desserte
- **Dissimulation : l'enfouissement des réseaux électriques, pour des raisons esthétiques et de sécurité** (cœur de village).

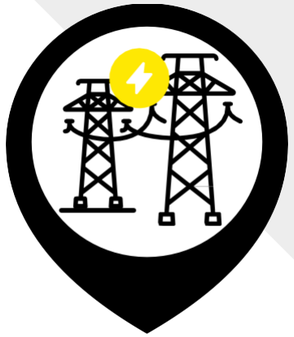

## NOTRE PLAN D'ACTIONS 2025-2030

- **Contrôler l'évolution de la qualité de fourniture des réseaux de distribution d'électricité.**
- **Préparer la négociation du Plan Pluriannuel travaux d'Investissement (PPI) 2027-2030 sur le réseau public d'électricité, à l'appui du bilan du PPI précédent (2023-2026)**
- **Développer les réseaux d'énergie en cohérence avec les projets des territoires**
- **Objectif 35% de notre réseau électrique Basse Tension en sous-terrain d'ici 2028**
- **Surveiller et s'adapter aux évolutions règlementaires**

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

## NOTRE OBJECTIF

**Conseiller les collectivités dans leur démarche de sobriété énergétique et moderniser leur parc d'éclairage public.**

### NOTRE MISSION

Notre compétence Éclairage public consiste à offrir notre expertise technique aux collectivités dans l'élaboration de projets, les investissements liés aux travaux, ainsi que le fonctionnement et la maintenance des installations d'éclairage public.

## NOTRE PLAN D'ACTIONS 2025-2030

- **Diagnostiquer l'ensemble des points lumineux du territoire** pour établir notre plan d'investissement
- **Procéder au remplacement des luminaires vétustes énergivores par des luminaires à LED (10 000 points lumineux d'ici 2026)**
- **Poursuivre la maintenance des installations en garantissant la meilleure qualité de service**
- **Finaliser notre Plan Pluriannuel d'Investissement** concernant les schémas directeurs sur l'ensemble du territoire : **12,3 M€ sur 3 ans dédiés aux collectivités** pour le remplacement de leur éclairage public, **afin de réaliser des économies d'énergie**
- **Objectif 70% d'équipement LED à l'horizon 2026**
- **Objectif 80% d'équipement LED à l'horizon 2030**

### RÉSEAU D'OBJETS CONNECTÉS

- **Objectif 60% des communes dotées de 2000 armoires connectées pilotables à distance en 2030**
- **Développer un réseau bas débit (LoRaWAN*) dès 2025** pour améliorer le fonctionnement des objets connectés (armoires connectées, gestion énergétique des bâtiments, compteurs d'eau, etc.)

* LoRaWAN est un protocole de communication radio qui définit comment des équipements terminaux communiquent sans fil au travers de passerelles, constituant ainsi un réseau étendu à basse consommation (LPWAN)

# FONCTIONS SUPPORT

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

## NOTRE OBJECTIF

**Mettre en place des outils et des procédures afin de garantir une mise en œuvre optimale de vos projets énergétiques.**

### NOTRE MISSION

L'ensemble des fonctions support de Territoire d'Énergie Ardèche permet d'assurer le bon fonctionnement de nos services, et d'accompagner nos équipes opérationnelles dans leurs missions quotidiennes de manière performante.
Ces fonctions évoluent pour accompagner au mieux le développement des activités de notre collectivité.

**Les services concernés :**

- Commande publique
- Finance et montage des projets
- Ressources Humaines
- Systèmes d'informations (SI)
- Administration générale

## NOTRE PLAN D'ACTIONS 2025-2030

### AXE INFORMATIQUE

- **Améliorer la coopération interservices** par la réécriture de nos procédures
- **Sécuriser nos données informatiques** avec un nouveau logiciel métier (2026)
- **Mise en place d'un plan cybersécurité :** test de notre structure, renforcement de nos procédures, formation des collaborateurs à la cybersécurité

### AXE FINANCES

- **Optimiser nos recettes et rechercher de nouvelles sources de financement**
- **Mise en place d'une comptabilité analytique en 2025**
- **Développer le contrôle de gestion**

### AXE JURIDIQUE

- **Renforcer le contrôle juridique de nos actes administratifs**
- **Élaborer un guide interne de procédure des marchés publics**
- **Introduction d'une Charte Environnement** dans la passation des marchés publics (2026)

### AXE RESSOURCES HUMAINES

- **Développer notre Qualité de Vie au Travail**
- **Instauration d'une protection sociale complémentaire (2026)**
- **Élaboration d'un plan pluriannuel de développement (GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences)** afin de mieux anticiper les départs en retraite, d'améliorer les parcours d'évolution en interne ce qui nourrit la performance collective du syndicat (2027)

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

## NOTRE OBJECTIF

**Améliorer la performance énergétique et l'empreinte carbone des installations et bâtiments de nos collectivités adhérentes.**

### NOTRE MISSION

Grâce à notre compétence en Performance Énergétique, nous accompagnons nos collectivités adhérentes dans une gestion optimisée de leur consommation énergétique et de leurs équipements, en réponse à la hausse des coûts de l'énergie. Nous réalisons un état des lieux, suivons les factures, établissons un bilan énergétique annuel et les aidons à réviser leurs contrats, élaborer des projets énergétiques et effectuer des travaux de rénovation grâce à des subventions, tout en assurant un suivi pour vérifier que les objectifs sont atteints.
En parallèle, nous soutenons nos collectivités dans la réalisation de projets liés aux énergies renouvelables (solaire, bois énergie, hydraulique, etc.) en leur apportant notre expertise technique, administrative et financière. Nous intervenons comme maître d'ouvrage délégué, gérons les études de faisabilité, recherchons des financements, supervisons les démarches administratives et la sélection des entreprises, et assurons le suivi des travaux ainsi que le bon fonctionnement des installations, garantissant ainsi une transition énergétique réussie.

## NOTRE PLAN D'ACTIONS 2025-2030

- **Déployer un réseau d'économes de flux sur le territoire,** grâce à l'arrivée de 6 économes de flux d'ici 2030
- **Mise en place d'un CADER (Contrat d'Achat d'Énergie Renouvelable)** afin de soutenir l'exploitation et l'utilisation de projets d'énergies renouvelables
- **Pérenniser à 600 000 € l'enveloppe chaque année sur 5 ans** qui permet d'aider les collectivités à effectuer leurs travaux de maîtrise des énergies dans leur bâti
- **Accompagner nos adhérents dans leur démarche de planification d'investissement en lien avec les énergies renouvelables et d'utilisation des outils dédiés** (PCAET, schémas directeurs, etc.)
- Mise en place d'une veille juridique des directives européennes et nationales **sur l'énergie et les partager à nos adhérents (2027)**
- Développer l'ingénierie financière des projets énergétiques du territoire **grâce à la connaissance des dispositifs nationaux et européens**
- **Travailler sur le déploiement de télégestion et objets connectés sur les sites de plus de 1 000 m²**
  **- Objectif 70 sites d'ici à 2030**

# LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## NOTRE OBJECTIF

**Accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire de l'Ardèche.**

## NOTRE PLAN D'ACTIONS 2025-2030

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

**MOBILITÉ**

- **Modernisation de 116 bornes Eborn et installation de 40 bornes supplémentaires** d'ici 2030
- **Implantation de notre première Station de Gaz Naturel** (Bio GnV) en 2025

- **Construction de 100 centrales photovoltaïques** en partenariat avec nos collectivités adhérentes et la SEM Energie Rhone Vallée

- **Déployer sur l'ensemble du territoire 20 installations d'autoconsommation collective***

- **Installation de 2 microgrids** en zones rurales,** pour une autonomie énergétique d'ici à 2030

- **Pérenniser notre prestation de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la transformation du système de chauffage à énergies fossiles vers les énergies renouvelables** (2025–2030)

- **Pérenniser la délégation du fonds chaleur ADEME*** dont Territoire d'Énergie Ardèche est le référent dans le département** (analyse des dossiers, attribution des subventions et avance des fonds). L'enveloppe mobilisée est de 6 M€ pour la période 2024–2026

* Une installation d'autoconsommation collective est un système où plusieurs utilisateurs partagent l'énergie produite localement par une source renouvelable, comme des panneaux solaires, pour consommer leur propre électricité plutôt que de la puiser uniquement sur le réseau public.

** Un microgrid (ou micro-réseau) est un petit réseau électrique local qui peut fonctionner de manière autonome ou connecté au réseau principal. Il combine généralement des sources d'énergie locales, comme des panneaux solaires ou des éoliennes, avec des systèmes de stockage, pour fournir de l'électricité de manière flexible.

*** Dispositif de soutien financier destiné à encourager le développement des énergies renouvelables et de récupération pour la production de chaleur.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 007-250700358-20250519-ADMI_20250521_2-DE

# 3. VOTRE ENGAGEMENT,

## LA PIERRE ANGULAIRE DE LA REUSSITE DE NOTRE PLAN STRATEGIQUE

*Les objectifs, la stratégie, les feuilles de route [illegible] découverts au fil de ces pages témoignent de l'importance de nos défis et de nos ambitions. Il en va de notre qualité de vie, de l'attractivité de notre territoire et de la transmission aux générations futures.*

*Alors, prenons tous conscience de l'importance de nos engagements respectifs. Si nous revendiquons le progrès dans notre quartier, notre commune, notre canton, nous avons aussi à prendre à bras le corps le plan stratégique que nous portons ensemble pour toute l'Ardèche.*

*Notre territoire est un territoire d'énergies avec beaucoup d'atouts. Il est en grande partie rural avec un relief marqué qui en fait tout son charme mais il n'est pas toujours simple à équiper et à exploiter.*
*Pour autant, quand il se confronte à ceux d'autres départements français, notre Syndicat fait partie des plus innovants et des plus engagés de France.*

*Alors si vous êtes élu d'une ville ou d'un village, faites rayonner notre action dans vos conseils municipaux à l'échelle de votre commune mais aussi à l'échelle de tout le territoire. Donnez du sens à notre stratégie : elle œuvre pour la performance et la durabilité d'une Ardèche où il fait de plus en plus bon vivre, une Ardèche plus attractive économiquement et touristiquement car il en va de notre qualité de vie au quotidien mais aussi de notre résilience dans l'avenir.*

*Si vous êtes une entreprise partenaire de notre Syndicat en mettant vos expertises et vos talents au service de notre action, sachez que votre engagement est précieux car il concrétise efficacement nos ambitions et nous vous en sommes très reconnaissants.*

*Enfin, si vous être collaboratrice ou collaborateur du Syndicat, nous sommes heureux de vous voir toutes et tous engagés, porteurs du sens de nos actions et fiers du travail que vous réalisez au quotidien au sein d'un syndicat incontournable pour une Ardèche pleine d'énergies.*

***Patrick Coudène***
*Président de « Territoires d'énergie Ardèche »*